



Commune d'Eclépens

AVIS D'ENQUÊTE

Conformément aux dispositions de la législation en matière d'aménagement du territoire, la Municipalité soumet à l'enquête publique

du 17 septembre 2021 au 22 octobre 2021

- **La révision du plan d'affectation communal et de son règlement général sur l'aménagement du territoire et les constructions ;**

et met en consultation durant le même délai

- **Le rapport d'aménagement selon l'article 47 OAT.**

Le dossier est déposé au Greffe municipal où il peut être consulté pendant les heures d'ouverture du bureau. Il peut également être consulté sur le site Internet de la Commune : www.eclépens.ch/pilier_public.

Les oppositions ou observations doivent être formulées par écrit, soit au Greffe municipal soit postées à son adresse pendant la durée de l'enquête.

Une séance d'information publique aura lieu le mercredi 22 septembre 2021 à 19h30 à la Grande salle.

Une délégation de la Municipalité, accompagnée de son mandataire, sera à disposition, sur inscription auprès du secrétariat communal jusqu'au 1^{er} octobre, pour toute information concernant l'objet soumis à l'enquête publique les 6 et 7 octobre de 14h à 18h dans le respect des mesures sanitaires. Une plage horaire de 30 minutes sera accordée à chaque intéressé qui en fera la demande.

La Municipalité